

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 24 août 2004 à 19 h à la salle Jacques-St-André, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer, MM. Daniel B. Bisson et Normand Lemay, tous commissaires formant quorum, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén. int., Michel Gratton, dir. aff. corp. et comm., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yves Mallette, dir. serv. org. scol., Michel Laliberté, dir. adj. aff. corp. et com., Robert Phaneuf, reg. serv. ress. mat., Mme Julie Brunelle, secr. gén. adj. aff. corp. et comm., ainsi que Mmes Paola De Monte, Lise Landry et M. Alain St-Jean, commissaires.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution no CE-040824-1075

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 22 juin 2004 en ajoutant, à la suite des présences, à la page 525, le texte suivant :

« Mme Guylaine Richer, commissaire, a prévenu de son absence. »

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution no CE-040824-1076

Il est proposé par M. Normand Lemay

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

4. Rapport sur la nomination de gestionnaires durant la période estivale;
5. Rapport de probation de gestionnaires;
6. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;

7. Adjudication de contrats pour services alimentaires dans les écoles;
8. Contrats de transport – entrée en vigueur;
8.1 Contrats de transport – scission de contrat;
9. Dates des séances extraordinaires sur la reddition de comptes 2003 2004;

Adopté

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – NOMINATION DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution no CE-040824-1077

ATTENDU le mandat donné à la direction générale pour la nomination de personnes durant la période estivale (rés. CE-040622-1069);

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ENTÉRINER la nomination de M. André Gosselin à titre de directeur d'école primaire, effective à la date déterminée par la direction générale.

Adopté

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – NOMINATION DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution no CE-040824-1078

ATTENDU le mandat donné à la direction générale pour la nomination de personnes durant la période estivale (rés. CE-040622-1069);

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ENTÉRINER la nomination de Mmes Michèle St-Pierre, Nicole Leblanc, Isabelle Bouchard, Sylvaine Tremblay, Mychèle Nolet, Hélène Bouchard et Isabelle Simon, à titre de directions adjointes d'école secondaire, effective à la date déterminée par la direction générale.

Tel que précisé dans la politique de gestion des cadres d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie des-Milles-Îles, ces personnes seront soumises à une période de probation d'une durée d'un an.

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRES

La direction générale dépose son rapport sur la probation de gestionnaires. Elle indique que M. Roch-André Malo, directeur à l'école secondaire du Harfang, a accompli cette étape avec succès.

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution no CE-040824-1079

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles;

ATTENDU la résolution n° CE-040622-1073 concernant les adjudications durant la période estivale;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

D'ACCEPTER le rapport de la direction du services des ressources matérielles et en conséquence d'entériner l'adjudication du contrat suivant au plus bas soumissionnaire conforme :

Contrat pour la réalisation des travaux de réaménagement à l'école Val-des-Ormes, à la firme Construction Desormeaux et Bibeau inc. pour un montant de 129 996,65 \$, toutes taxes incluses.

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRATS DE SERVICE DE CANTINES DANS CERTAINES DE NOS ÉCOLES

Résolution no CE-040824-1080

ATTENDU la résolution n° CE-040323-1003 concernant la reconduction pour une année supplémentaire, à savoir du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005, des contrats de cantines actuellement en vigueur dans nos écoles sur recommandations des directions d'écoles;

ATTENDU la nécessité de changer de concessionnaires ou traiteurs dans certaines écoles, suite aux validations faites auprès des directions d'école et des concessionnaires ou traiteurs actuels;

ATTENDU les recommandations des directions d'école;

Il est proposé par M. Claude D'Amour

D'ADJUGER les contrats de service de cantines des écoles suivantes pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 :

Mets non cuisinés sur place (traiteurs)

Pavillon secondaire des Patriotes : Mme Line Dionne
École Curé-Paquin : M. Gérard Valiquette

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

SCISSION DE CONTRATS – TRANSPORT ÉCOLE BEC INC.

Résolution no CE-040824-1081

ATTENDU les contrats de transport accordés par la Commission scolaire à l'entreprise Transport École Bec inc.;

ATTENDU que cette firme souhaite scinder ces contrats entre trois entités distinctes sous un seul propriétaire, soit M. Michel Paquette;

ATTENDU qu'il n'y aura pas d'interruption de services ni modification aux contrats ou à leur contenu;

ATTENDU que Transport École Bec inc. fera connaître à la Commission scolaire le nom des trois nouvelles entités;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

D'ACCEPTER ET D'AUTORISER que Transport École Bec. inc. scinde en trois (3) parties en faveur de trois (3) entités différentes les contrats de transport scolaire actuellement en vigueur;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général par intérim à signer tout document pouvant donner effet aux présentes;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 101.

Adopté

REDDITION DE COMPTES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Suite au processus retenu pour la reddition de comptes de la direction générale sur l'année 2003-2004, les membres conviennent de fixer les deux séances élargies les 4 et 5 octobre 2004.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no CE-040824-1082

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 30.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Michel Gratton, secrétaire général